



Appel national et unitaire

Jeudi 18 octobre 2018,

Beauvais 14 H 00

Place Jeanne Hachette

**Ensemble pour nos
retraites !**

Les retraites encore attaquées !

Après 4 ans de blocage des pensions, M. Macron a décidé en 2018 *l'augmentation de la CSG*, qui ampute les retraites de plus de 25 € chaque mois.

➡ Pour 2019 et 2020, il annonce sa volonté d'aller encore plus loin, avec la **sous-indexation** : une revalorisation annuelle de 0,3 % alors que l'accélération de la hausse des prix porte l'indice INSEE à 2,3 % au cours des 12 derniers mois. C'est donc, en 2 ans l'équivalent de 4 % qu'il veut encore prendre dans nos poches.

➡ Sur une pension de 1300 € c'est une perte de 52 € qui s'ajouteraient aux 25 € de CSG !



Même les plus petites retraites sont concernées !

L'augmentation de CSG a épargné celles et ceux dont le revenu fiscal est le plus bas. Mais la perte de 4 % par non-revalorisation des pensions touchera **tous les retraités**, alors que les prix de l'alimentation, des carburants, du gaz obligent chacun à faire attention à toutes les dépenses. On mérite mieux que ça ! La retraite n'est pas une aumône, c'est un droit acquis par une vie de travail !

Solidarité ... avec les plus riches !

L'excuse de « solidarité » avancée par M. Macron est une insulte. Car, ils sont nombreux, les retraités qui font des efforts financiers pour leurs enfants et petits-enfants.

En réalité, Macron fait payer aux retraités la suppression de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune), la suppression de l'exit-tax (pour les exilés fiscaux), et la baisse de l'impôt sur les revenus du capital !

Empêcher l'adoption de cette mesure



et obtenir la revalorisation des pensions !!

L'annonce faite par le gouvernement contre les retraites doit encore être votée par les députés. Le projet de loi de finances de la Sécurité sociale 2019, sera examiné dans les prochains mois à l'Assemblée nationale.

D'ici là, nous devons faire monter la pression pour obtenir :

- ➡ Que les députés renoncent à l'amputation de nos retraites, garantissent notre pouvoir d'achat et acceptent une véritable revalorisation des pensions,
- ➡ Que la loi de finances 2019 annule l'augmentation de CSG instaurée en 2018.

Défendre nos droits face à la réforme des retraites

La réforme des retraites prévue pour le mois de décembre risque de poursuivre et d'aggraver les attaques contre nos droits et ceux des futurs retraités :

- 1) Une retraite par points prend en compte toute la vie professionnelle au lieu des meilleures années : elle est donc mathématiquement plus mauvaise.
- 2) Une retraite par points ne donne des droits que sur ce qu'on a cotisé. Cela pénalise les personnes qui ont été victimes de maladie, d'invalidité, de chômage, et les femmes qui ont eu des congés-maternité ou se sont arrêtées pour élever les enfants. Et cela met en cause le système de réversion pour les veufs et veuves.
- 3) Une retraite par points peut être baissée à tout moment par le gouvernement qui fixe la valeur du point ! C'est ce qui s'est passé à 3 reprises en Suède où ce système a été mis en place !



Dès aujourd'hui il faut montrer aux députés et au gouvernement que les retraités et futurs retraités ne sont pas prêts à abandonner les droits acquis par une vie de travail.

Partout en France à l'appel des organisations de retraités et syndicats de salariés
Jeudi 18 octobre 2018, ensemble retraités et futurs
retraités dans la rue

Contact de syndicalisation : USR CGT Oise : 06 87 76 85 31 ou Mail : usr.cgt.oise@orange.fr
Lieu de rencontre : USR CGT Oise - Bourse du Travail, rue F. Pelloutier – 60100 Creil –
Tous les lundi et vendredi matin de 9 h 00 à 12 h 00